



**POUR TOUTE DE DEMANDE DE LICENCE
DE REMPLACEMENT**

ALLER SUR LE SITE INTERNET DU CONSEIL DE
L'ORDRE DES MEDECINS DU RHONE
(www.conseil-departemental-69.medecin.fr)

RUBRIQUE « ESPACES ETUDIANTS »

RUBRIQUE « INFOS PRATIQUES »

CLIQUER SUR « PREMIERES LICENCES »

VOUS TROUVEREZ EN BAS DE PAGE LE DOSSIER
DE DEMANDE DE LICENCE A TELECHARGER ET A
RETOURNER AU CONSEIL DE L'ORDRE DES
MEDECINS DU RHONE